

el P.V → cellule -

NOTE AU DIRECTEUR GENERAL DES SPORTS ET LOISIRS

GCONCERNÉ: Liste de ceux qui ont retiré l'équipement sportif accordé aux équipes du MIJEUCOOP à partir de 1982.

La quantité et les denrées reprises dans ma note du 3/9/1985 ont été retirés de façon suivante:

HOMMES : 5/6/1982 : MUHATURUKUNDO Norbert

20/6/1983: SEBUNYONI Elie

10/8/1983: YARARA Tomas

8/8/1984 : MUSILIKARE Jean Népo

11/9/1984: NKULIKIYIMANA Israël

13/9/1984: KANYANKORE J.M.V.

27/9/1984: NTAMITONDERO Alphonse

16/10/1984: MBATEYE Tomas.

FEMMES : 12/8/1982 : BAGGYI Joseph

16/8/1983 : YARARA Tomas

11/4/1984 : MUKANDICKUMI Zuvena

8/8/1984 : MUDAHENKA Alexandre.

Fait à Kigali, le 9/9/1985

MUKASHYANA Marianne.

Hanne
10/9/1985

R/ Demander à ces gens où est le matériel et faire ensuite une note

10/9/85

05/9/81

disposit

La question du Révost
est pertinente - Paul-
on y répondre

Rubis

Mariam:

05/9/85
rencontré aux personnes qui les
ont vues le 8.9.85

Urg. 9.85

au sortir des Maillots

Note au Directeur Général des Sports et Loisirs.

Concerne : l'équipement sportif distribué aux équipes de la Cellule du MIJEUCOOP depuis 1982.

Pour les équipes féminines

le 12/8/1982 nous avons donné : 31 culottes
54 maillots
27 jupes

le 16/8/1983 nous avons enregistré une sortie de 15 bas

le 11/4/1984 " " " de 15 maillots

le 08/8/1984 " " " de 15 bas

Quant aux équipes masculines, la distribution s'est faite de façon suivante:

le 5/6/1982 12 pantoufles (paires)
12 maillots de basketball
12 maillots de football
12 culottes
12 paires de bas.

le 20/6/1983 37 maillots (BB VB et FB)
3 ballons de football
3 ballons de volleyball
3 ballons de basketball

le 10/8/1983 2 ballons de football
2 ballons de volleyball
2 ballons de basketball

le 8/8/1984 15 culottes
15 paires de bas

le 11/9/1984 15 maillots de basketball

le 13/9/1984 2 ballons de football

le 27/9/1984 10 maillots de basketball
10 culottes de basketball

le 16/10/1984 15 maillots de football
15 culottes de football
15 paires de godillots
15 paires de couvre-bas.

Pour l'année 1985, rien n'est sorti du stock en faveur de la cellule de notre Ministère.

*Il y a eu sortie au moins de 1 ballon
footballe rense à R.
REHOMI en 1985
Mukashyaka*

Kigali, le 3/9/1985
MUKASHYAKA Marianne.

Jean

FICHE DE TRANSMISSION

A : SCSR

Pour suite à donner refusé

Pour approbation refusé

Pour signature refusé

Pourrions-nous en parler ? refusé

Venir me voir refusé

Comme convenu refusé

Suite à votre demande *

*

Noter et retourner refusé

Pour information refusé

A classer refusé

Commentaires refusé

*Aubertin
manuelle
Detalles SVP
Det S*
Le équipement des sports qui sont
accordés l'équipe de Foot-ball
du Tijenloop. le 16/10/1985

il s'agit de, 15 Maillots 15 Culottes
15 Pantoufles, 15 Chaussettes.

Date : 23/8/1985

De : Nakashiyaka Manome
Tung-

*Philippe est incomplet
Le rapport est repoussé le dimanche
il fait ce qui a été depuis
il peut voir à la cellule depuis
à longtemps certaines personnes
Peebles
26/8/85*

Réponse

Nous ne sommes pas en mesure de donner l'équipement nécessaire au d' une part l'équipe de football possède un équipement complet (ceinture, maillot et godet) rendu si je ne me trompe à M. Blatayé, d'autre part f.c.g nos stocks ne le permettent pas actuellement mais à toutefois, il y a peut être un A.I.J, seul disponible.

Acétoine

Fourmis le 25/08/81
Demandé par Denis
22/08/81

NOTE A MONSIEUR LE MINISTRE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF.

Tres urgent
Kigali, le 19/8/

Concerne: Equipe de football
de la cellule MIJEUCCOP
et sa rencontre avec celle
d'ELECTROGAZ(KIMISAGARA sp.)

*Qu'au me faire d'abord,
je rapport sur les équipements
accordés à la cellule*

Monsieur le Ministre,

L'équipe de l'usine d'épuration d'eau (KIMISAGARA sport) de l'ELECTROGAZ nous a invités à livrer avec elle un match amical dans le cadre de l'animation le Mefcredi, 21/8/1985 et avons accepté leur invitation après avis concertés de la majorité des joueurs inscrits à la liste en annexe.

Monsieur le Ministre, la présente note tient lieu de vous demander de bien vouloir nous accorder l'équipement nécessaire (en priorité pulls et culottes) car faisant partie d'une même équipe, nous devrions porter des maillots d'une même couleur et non des vêtements de plusieurs couleurs différentes. S'agissant des godillots, 7 joueurs au plus sur les 14 à aligner peuvent en avoir et le reste se débrouille avec des pantouffles.

Référence faite à la note de service N° 2886/15.08.01 du 07 Août 1985 relative à l'organisation sportive au sein de notre Ministère, nous vous demandons, Monsieur le Ministre, de nous soutenir dans la mesure de vos possibilités. Les gens se moquent de nous en disant: "KOKO UMUBUMBYI ALIRA MU RUJYO".

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

CPI à:

- Monsieur le Directeur Général du Mouvement Coopératif
- Monsieur le Directeur Général des Sports et Loisirs
- Monsieur le Gestionnaire des Crédits.

Le Capitaine de l'équipe
MURERAMANZI Néhémie.

Mureramanzi

Note de service № 2886 / 15.08.01 du 07 Août 1985

En vue d'une meilleure organisation sportive dans notre cellule, les personnes ci-après sont chargées d'établir les listes des joueurs par discipline et chercher les terrains à utiliser à partir de chaque mardi. De plus, ces mêmes personnes devront aider les membres du Comité de Cellule pour contrôler les absences le jour de l'animation. Monsieur NZARAMBA Valens fera les démarches nécessaires pour obtenir l'accès à la piscine à un tarif réduit en faveur des amateurs de natation dont une liste doit être préalablement faite. Les séances de natation sont payées individuellement.

Il s'agit de :

En Football : - MURERAMANZI Néhémie (Responsable)
- SAMVURA Célestin (Aide)

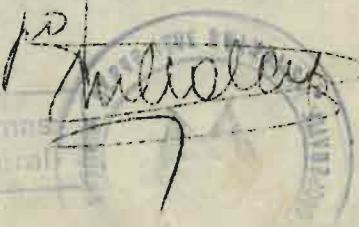
En Basketball: - MUSILIKARE Jean Népomuscène (Responsable)
- NKULIKIYIMANA Israël (Aide)

En Volleyball: - MAVUGWA Grégoire (Responsable)
- RUGARAVU Simon (Aide)

La présente note entre en vigueur le jour de sa signature.

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin

Lt Col BEM


BEM

REPUBLIQUE RWANDAISE
CELLULE MI TEUCOOP
B.P. 1044 KIGALI.-

L I S T E D E S J O U E U R S D E F O O T B A L L

- | | |
|--------------------------------|---------------------------------------|
| 01. MBATEYE Thomas | 21. AHORWABAYE Anastase |
| 02. BUREGEYA Samson | 22. RUCAMUMIHIGO Jean Baptiste |
| 03. KANYANKORE | 23. KANAMUGIRE Aloys |
| 04. MUHUTU Gabriël | 24. ILIBANJE Melchior |
| 05. HITIMANA Boniface | 25. MASABO François |
| 06. SIBOMANA Antoine | 26. MUGABO Jean Pierre |
| 07. NGIRUMPATSE Théogène | 27. GIRUKUBONYE Jean Damascène |
| 08. INDEPANDANSI Jean Baptiste | 28. BALIHEMUYE Emmanuel |
| 09. MASABO Diogène | 29. MUSABIMANA Innocent |
| 10. YARARA Thomas | 30. TWAGIRAYEZU Emmanuel |
| 11. MURAYIRE Eugène | 31. MUNYANEZA Habib. |
| 12. RUDASINGWA J.M.V. | 32. MURERAMANZI Néhémie (Responsable) |
| 13. KABONEYE Théoneste | 33. GISAGARA Alphonse |
| 14. NJANGWE Philippe | 34. BAGANIZI Jean Maurice |
| 15. SAMVURA Célestin | 35. KARAGIRE Joseph |
| 16. TWAGIRAYEZU Epimaque | 36. KABALISA Eugène |
| 17. GATERA Alphonse | 37. RUKERATABARO Alexis |
| 18. NYILIMULINGA François | 38. |
| 19. | 39. |
| 20. | 40. |

N.B.- Cette liste n'est pas exhaustive. Il est donc loisible à celui qui se juge capable de pratiquer le football et qu'on a oublié de mettre sur la présente de demander d'y figurer ; la condition étant la participation active et le soutien sans réserve à l'équipe.

- La ponctualité est de rigueur
- L'absence non motivée sera sanctionnée.

Kigali, le 14 Aout 1985

MURERAMANZI Néhémie - Responsable

SAMVURA Célestin - Aide Responsable

AGSH
NOTE A MONSIEUR LE MINISTRE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF.

Kigali, le 19/8/1985

Concerné: Equipe de football
de la cellule MLJEUCOOP
et sa rencontre avec celle
d'ELECTROGAZ(KIMISAGARA sp.)

Monsieur le Ministre,

L'équipe de l'usine d'épuration d'eau (KIMISAGARA sport) de l'ELECTROGAZ nous a invités à livrer avec elle un match amical dans le cadre de l'animation le Mefcredi, 21/8/1985 et avons accepté leur invitation après avis concertés de la majorité des joueurs inscrits à la liste en annexe.

Monsieur le Ministre, la présente note tient lieu de vous demander de bien vouloir nous accorder l'équipement nécessaire (en priorité pulls et culottes) car faisant partie d'une même équipe, nous devrions porter des maillots d'une même couleur et non des vêtement de plusieurs couleurs différentes. S'agissant des godillots, 7 joueurs au plus sur les 14 à aligner peuvent en avoir et le reste se débrouille avec des pahtouffles.

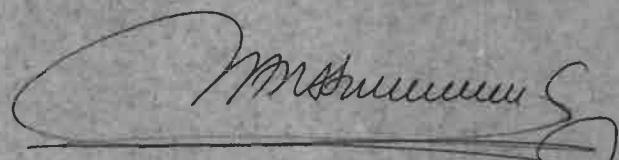
Référence faite à la note de service N° 2886/15.08.01 du 07 Août 1985 relative à l'organisation sportive au sein de notre Ministère, nous vous demandons, Monsieur le Ministre, de nous soutenir dans la mesure de vos possibilités. Les gens se moquent de nous en disant: "KOKO UMUBUMBYI ALIRA MU RUJYO".

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre,
l'expression de ma haute considération.

CPI à:

- Monsieur le Directeur Général du Mouvement Coopératif
- Monsieur le Directeur Général des Sports et Loisirs
- Monsieur le Gestionnaire des Crédits.

Le Capitaine de l'équipe
MURERAMANZI Néhémie.



REPUBLIQUE RWANDAISE
CELLULE MITEUCOOP
B.P. 1044 KIGALI.-

L I S T E D E S J O U E U R S D E F O O T B A L L

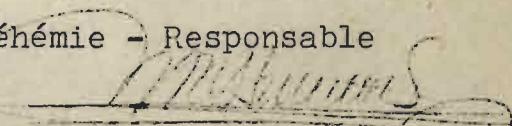
- | | |
|--------------------------------|---------------------------------------|
| 01. MBATEYE Thomas | 21. AHORWABAYE Anastase |
| 02. BUREGEYA Samson | 22. RUCAMUMIHIGO Jean Baptiste |
| 03. KANYANKORE | 23. KANAMUGIRE Aloys |
| 04. MUHUTU Gabriël | 24. ILIBANJE Melchior |
| 05. HITIMANA Boniface | 25. MASABO François |
| 06. SIBOMANA Antoine | 26. MUGABO Jean Pierre |
| 07. NGIRUMPATSE Théogène | 27. GIRUKUBONYE Jean Damascène |
| 08. INDEPANDANSI Jean Baptiste | 28. BALIHEMUYE Emmanuel |
| 09. MASABO Diogène | 29. MUSABIMANA Innocent |
| 10. YARARA Thomas | 30. TWAGIRAYEZU Emmanuel |
| 11. MURAYIRE Eugène | 31. MUNYANEZA Habib. |
| 12. RUDASINGWA J.M.V. | 32. MURERAMANZI Néhémie (Responsable) |
| 13. KABONEYE Théoneste | 33. GISAGARA Alphonse |
| 14. NJANGWE Philippe | 34. BAGANIZI Jean Maurice |
| 15. SAMVURA Célestin | 35. KARAGIRE Joseph |
| 16. TWAGIRAYEZU Epimaque | 36. KABALISA Eugène |
| 17. GATERA Alphonse | 37. RUKERATABARO Alexis |
| 18. NYILIMULINGA François | 38. |
| 19. | 39. |
| 20. | 40. |

N.B.- Cette liste n'est pas exhaustive. Il est donc loisible à celui qui se juge capable de pratiquer le football et qu'on a oublié de mettre sur la présente de demander d'y figurer ; la condition étant la participation active et le soutien sans réserve à l'équipe.

- La ponctualité est de rigueur
- L'absence non motivée sera sanctionnée.

Kigali, le 14 Aout 1985

MURERAMANZI Néhémie - Responsable


SAMVURA Célestin - Aide Responsable



Note de service N° 2886 / 15.08.01 du 07 Août 1985

En vue d'une meilleure organisation sportive dans notre cellule, les personnes ci-après sont chargées d'établir les listes des joueurs par discipline et chercher les terrains à utiliser à partir de chaque mardi. De plus, ces mêmes personnes devront aider les membres du Comité de Cellule pour contrôler les absences le jour de l'animation. Monsieur NZARAMBA Valens fera les démarches nécessaires pour obtenir l'accès à la piscine à un tarif réduit en faveur des amateurs de natation dont une liste doit être préalablement faite. Les séances de natation sont payées individuellement.

Il s'agit de :

En Football : - MURERAMANZI Néhémie (Responsable) →
- SAMVURA Célestin (Aide) →

En Basketball: - MUSILIKARE Jean Népomuscène (Responsable)
- NKULIKIYIMANA Israël (Aide)

En Volleyball: - MAVUGWA Grégoire (Responsable)
- RUGARAVU Simon (Aide)

La présente note entre en vigueur le jour de sa signature.

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin

Lt Col BEM

MBATEYE Thomas
Dictionnaire
Signature